

Impliquer davantage la société civile

"La terre ne nous appartient pas, elle nous est léguée par les générations précédentes. Il nous appartient de la préserver, la protéger ainsi que l'ensemble des ressources qui la composent...". C'est en ces termes que le documentaire sur la lutte contre la dégradation de l'environnement en Mauritanie résume la situation de l'environnement.

Ce documentaire a été présenté, lundi soir à l'hôtel Mercure, par le groupe environnement du Cyber-forum de la société civile, en collaboration avec le programme de micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF-SGP) en Mauritanie et la direction de l'Environnement, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'environnement.

Le groupe environnement est composé d'un ensemble d'ONGs de divers horizons intervenant sur l'ensemble du territoire dans les différentes zones écologiques du pays. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence du ministre du Développement Rural et de l'Environnement, en présence de ses homologues des Mines et de l'Industrie, de l'Hydraulique et de la Communication, en plus des représentants des partenaires au développement, notamment le PNUD et la GTZ.

A cette occasion, Mme Khatou Mint Mohamed Laghdaf, présidente du Cyber-forum de la société civile, a insisté sur l'intérêt que représente la protection de l'environnement pour l'ensemble de l'humanité et en particulier pour les habitants de notre sous-région dans laquelle la dégradation de l'environnement a atteint un niveau compromettant toute activité économique et menaçant la vie elle-même. Elle a salué le rôle déterminant de la société civile, notamment le groupe environnement du Cyber-forum dans la sensibilisation et la réalisation de projets de protection de l'environnement et

l'amélioration des mécanismes de gestion des ressources naturelles. Pour M. Banemou Ould Tlayor, facilitateur du groupe environnement du Cyber-forum de la société civile, le thème de cette année,

"déserts et désertification : ne désertons pas les zones arides", est en parfaite harmonie avec une série de projets mis en œuvre par les ONGs nationales sous l'égide du ministère du Développement rural et de l'Environnement en faveur de la restauration des sols dégradés dans plusieurs zones du pays.

M Banémou a lancé un appel pressant à l'ensemble des partenaires de la Mauritanie, afin qu'ils mettent en place des mécanismes appropriés qui permettent aux ONGs nationales d'accéder à des financements pour diversifier leurs actions.

Selon M. Mohamed Ould Souleymane, président de l'ONG OASIS, ce groupe a déjà réalisé une série d'actions dans le domaine de la formation, notamment l'initiation à l'Internet.

Ce groupe rencontre quand même un certain nombre de problèmes. Pour M. Ahmed Ould Boumouzouna, président de l'ONG "Agir en faveur de l'environnement" qui a mené des actions de reboisement à Akjoujt dans le cadre du projet MCM (Mauritanie Cooper Mines) à travers la distribution gratuite d'une grande quantité de plants, il y a d'abord un problème de communication. Tout le monde n'est pas au même niveau d'information pour pouvoir postuler à certaines requêtes.

Pour M. Samba Harouna Thiam,



coordinateur du programme de micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF-SGP), à la représentation du PNUD en Mauritanie, qui intervient dans notre pays depuis 2001, pour être éligible au financement de cette institution, il faut répondre à certains critères. Il faut démontrer que le projet apportera des avantages environnementaux mondiaux, la proposition doit suivre le canevas de présentation des projets SGP, le montant demandé ne dépasse pas les 35 000 dollars US et avoir une expérience et une présence sur le terrain avec les communautés locales.

Les partenaires du SGP en Mauritanie sont les ONGs, les associations de développement, le secteur privé, les départements techniques étatiques œuvrant dans les domaines focaux du SGP. Il s'agit de l'IMROP, du CNERV, du Cyber-forum de la société civile, de l'UICN, de la Banque Mondiale et de l'Université de Nouakchott.

Selon M. Samba, le SGP intervient principalement dans les domaines de la protection de la biodiversité, de l'atténuation des effets du changement climatique, de la protection des eaux internationales, de la gestion durable des sols et la limitation de l'utilisation de polluants organiques persistants (POPS).●

Babouna Diagana